



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DES DEUX-MOULINS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 15 avril 2026 aux Loisirs Bourassa.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Laurence Barrette-Déry, membre parent, bâtisse Parc-Orléans
 Monsieur Aimé Patrice Bayoi, membre parent, bâtisse du Rucher
 Madame Marie-Kim Émond, membre du personnel enseignant, bâtisse Parc-Orléans
 Madame Marie-Pier Gariépy, membre du personnel enseignant, bâtisse Parc-Orléans
 Madame Marie-Ève Gélinas, membre parent, bâtisse du Rucher
 Madame Lucie Giguère, membre du personnel de soutien, bâtisse Parc-Orléans
 Monsieur Steeve Parent, membre parent, bâtisse Parc-Orléans
 Madame Roxanne Plamondon, membre parent, bâtisse du Rucher
 Madame Joanie Tremblay, membre du personnel enseignant, bâtisse du Rucher
 Madame Valérie Tremblay, membre du personnel enseignant, bâtisse du Rucher

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Stéphanie Bolduc, membre du personnel professionnel, bâtisse Parc-Orléans
 Madame Mélissa Boucher-Tremblay, membre du personnel de soutien, bâtisse Parc-Orléans.
 Madame Isabelle Galarneau, membre parent, bâtisse du Rucher

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Monsieur Patric Gaudreau, membre de la communauté
 Madame Geneviève Gaumond, directrice adjointe
 Monsieur Martin Lavallée, directeur
 Madame Vanessa Simard Poliquin, directrice adjointe



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins***

***S
u
i
v
i
S***

CÉ 25-26 #18

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 18 h 34, M. Parent constate la présence du quorum et déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux membres.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Parent procède à la lecture de l'ordre du jour.

Mme Plamondon propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 février 2026

Les membres présents confirment avoir pris connaissance du procès-verbal.

Mme Simard Poliquin propose une modification au libellé du deuxième paragraphe du point 5.

Mme Gariépy propose l'approbation du procès-verbal avec la modification.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
3 février 2026

- Communication entre parents et le conseil d'établissement (CÉ) : la création d'une page Facebook demeure à l'étude par Mme Gélinas. Il est proposé d'utiliser la page Facebook professionnelle de l'école pour promouvoir le CÉ, notamment par la publication du dépliant du CÉ. Mme Giguère suggère d'imprimer le dépliant afin de l'inclure dans la pochette d'accueil des futurs élèves de maternelle.
- Règles de régie interne : traité au point 7.1.
- Main courante (du Rucher) : le dossier est en cours. Une rencontre a eu lieu en avril avec les ressources matérielles du CSS.
- Transport scolaire : Atelier sur le civisme a été offert; prise de présence obligatoire dans l'autobus; des places assignées instaurées et un chauffeur régulier est désormais attiré.
- Activité de financement chandails (du Rucher) : traité au point 7.5.

X

X

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins		S u i v i s
CÉ 25-26 #20	▪ Enjeux de sécurité (Baudricourt et circulation autour de l'école du Rucher) : traité au point 8. 5. PAROLE AUX PARENTS ET MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ Aucun parent n'est présent dans l'assistance. M. Gaudreau indique que le nombre de places offerts au camp de jour de l'été 2026 est similaire à l'an dernier, avec une légère augmentation. Les inscriptions auront lieu le 20 avril 2026. Une semaine supplémentaire de camp de jour en Dek hockey est ajoutée. 6. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS (OPP) Aucun membre de l'OPP n'est présent. 7. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS 7.1. Règles de régie interne (art. 67) Des enjeux sont soulevés concernant la participation du public en visioconférence, en raison de la nature parfois sensible de certains sujets abordés et afin d'assurer un cadre approprié aux échanges. Il est convenu de limiter la participation des parents aux séances en présentiel et de permettre la participation des membres du CÉ en mode Teams lors de certaines occasions particulières. Mme Gélinas propose la modification des règles de régie interne, appuyée par Madame Plamondon. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ 7.2. Point de service préscolaire 4 ans (art. 78) M. Lavallée informe les membres de l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans, comptant 14 élèves, pour l'année scolaire prochaine. 7.3. Approbations sorties scolaires – Dernière journée d'école (art. 87) La proposition d'horaire de la dernière journée d'école, le 23 juin 2026, sera transmise ultérieurement au CÉ pour approbation. Les prochaines sorties scolaires sont présentées incluant l'ajout de deux activités :		X



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins

Survival

CÉ 25-26 #21

- Sorties au Parc national de la Jacques-Cartier (abri sous roche et Rabaska), prévues le 19 mai et 8 juin 2026 pour les élèves de 4e et 5e année.
- Présentation de la pièce de théâtre *Shrek* à la Polyvalente de Charlesbourg, les 21 et 23 avril 2026, pour les élèves de 4e, 5e et 6e année.

Mme Plamondon propose l'approbation des sorties scolaires, appuyée par Madame Giguère.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.4. Approbation de l'activité d'accueil des futurs élèves du préscolaire (art. 87)

La date de l'activité d'accueil à la bâtisse Parc-Orléans est fixée au 4 juin 2026. Pour la bâtisse du Rucher, l'activité aura lieu le 2 ou le 3 juin 2026 (date à confirmer).

7.5. Activité de financement chandails à Rucher

Mme Valérie Tremblay présente une activité de financement consistant en une campagne de vente de chandails et de coton ouatés visant à favoriser le sentiment d'appartenance.

Une boutique en ligne, opérée par Sports Contact, a été créée à cet effet. Les élèves ont participé au design des vêtements et les profits seront réinvestis au bénéfice des élèves.

CÉ 25-26 #22

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

8. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

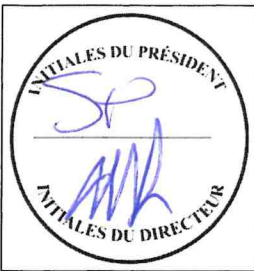
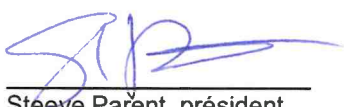
La Ville de Québec a transmis un sondage concernant la sécurité aux abords des écoles. M. Parent souligne l'importance d'y répondre afin de faire valoir les enjeux aux abords des bâtisses de Parc-Orléans et du Rucher et propose de poursuivre les représentations auprès des conseillers municipaux.

Mme Simard Poliquin évoque des pistes de solutions pour la bâtisse du Rucher :

- à long terme, la construction d'un débarcadère ;
- à court terme, la modification de l'emplacement de débarquement des autobus.

x

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u i v i s
	M. Parent soulève également des préoccupations quant à la qualité du déneigement et du déglacage des terrains de l'école. Il est convenu de transmettre une lettre au CSS afin de porter à son attention ces préoccupations. 9. POLITIQUE ALIMENTAIRE Une première rencontre a eu lieu en janvier. Une présentation de l'avancement des travaux sera faite lors de la séance de juin. 10. INFORMATION RESPONSABLES DU SERVICE DE GARDE La vérification des réinscriptions est en cours pour les deux bâtisses. La préparation de la <i>Semaine québécoise de la garde scolaire</i>, qui se tiendra du 11 au 15 mai 2026, est également en cours. Mme Simard Poliquin informe les membres de certains changements à la bâtisse du Rucher, notamment : • la révision des horaires des éducateurs ; • l'affichage des planifications de groupes au point d'arrivée et de départ ; • la mise en place d'un nouveau système de communication avec les parents par billets dans la boîte à lunch. 11. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS Mme Plamondon a assisté à la rencontre. Les discussions ont porté sur : • le plafonnement à 120 \$ des frais exigés pour les activités facultatives du service de garde ; • la proposition d'ajouter une semaine de service de garde avant la rentrée scolaire ; • la reconnaissance des parents engagés et des bons coups. 12. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE M. Parent remercie les membres du conseil d'établissement pour leur participation et leur engagement.	X

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u i v i s
CÉ 25-26 #23	13. INFORMATION DE LA DIRECTION M. Lavallée abonde dans le même sens que M. Parent et précise que l'ensemble des autres points a été traité précédemment. 14. QUESTIONS DES MEMBRES Mme Émond et Mme Gariépy informent les membres de la mise sur pied d'une friperie école. Aucune question de la part des membres. 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Mme Émond propose la levée de l'assemblée à 20 h 34. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  Steeve Parent, président  Martin Lavallée, directeur PROCHAINE RENCONTRE : 10 juin 2026 à Parc-Orléans.	